

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Sainte-Famille Île d'Orléans

Aux Contribuables de la susdite municipalité



AVIS PUBLIC

**Est par les présentes données par la soussignée, Sylvie Beaulieu, de la
susdite municipalité**

Que le conseil municipal de Sainte-Famille, à une séance ordinaire tenue à la salle municipale le 3 juin 2024, a adopté la résolution # 24-061 modifiant le calendrier des séances du conseil pour la séance du mois **d'août**.

Que l'adoption de cette résolution et la publication du présent avis découlent de l'application de l'article 148.0.1 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c.C-27.1), prévoit qu'un avis public à l'égard des modifications soit publié.

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour **2024**. Les séances débuteront à **20 h**.


✓ lundi 8 janvier	✓ lundi 8 juillet
✓ lundi 5 février	✓ Mardi 13 août
✓ lundi 4 mars	✓ lundi 9 septembre
✓ lundi 8 avril	✓ lundi 7 octobre
✓ lundi 6 mai	✓ lundi 4 novembre
✓ lundi 3 juin	✓ lundi 16 décembre

Que les dates y figurant peuvent être modifiées par simple résolution du conseil municipal.

Que toute modification devra également faire l'objet d'un avis public.

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité;

Donné à Sainte-Famille, Ile d'Orléans, ce 4^{ème} jour de juin deux mille vingt-quatre.


Sylvie Beaulieu g.m.a.
Directrice générale / greffière-trésorière